DEPARTEMENT DES YVELINES

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

# DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi

Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 19 mars 2019

PUBLIE LE: 29 mars 2019

Délibération n° 190319-3 : Budget primitif 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf mars à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le douze mars, s'est réuni au Musée Promenade à Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

### **SEANCE DU 19 MARS 2019**

## **Présents**

LOUVECIENNES

Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE

Lydérick WATINE, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, PRESIDENT

Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE

Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

### Absents excusés

**LOUVECIENNES** 

Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

# Communes non représentées

### Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

Nombre de communes	
QUORUM	
<u>Délégués présents</u>	
Pouvoirs	
Délégués comptant pour le vote	

# SI MUSEE PROMENADE / CS - 190319-3

**OBJET**: BUDGET PRIMITIF 2019

**RAPPORTEUR:** Monsieur le Président

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1, L.5211-36 et L. 5212-18 et suivants ;

**VU** l'article R. 5212-1-1 du Code général des collectivités territoriales fixant le vote du budget par nature ;

**VU** la délibération n° 300119-2 du 30 janvier 2019 approuvant le rapport d'orientation budgétaire ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget primitif du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly-le-Roi / Louveciennes ;

CONSIDERANT, le budget primitif de l'exercice 2019, qui s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 300 370,09 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 2 061 935,02 €

SOIT UN BUDGET GLOBAL DE : 3 362 305,11 €

### LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de voter le budget primitif du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly-le-Roi / Louveciennes de l'exercice 2019 annexé à la présente délibération.

Fait à Marly-Le-Roi, le 2 9 MARS 2019

Transmis en préfecture et affiché le

2 9 MARS 2019

**Pour Extrait Conforme** 

**Jean-François PERRAULT**Président du Syndicat Intercommunal

# SI MUSEE PROMENADE

### **BUDGET PRIMITIF**

REUNION DU mardi 19 mars 2019 à 18:30

NOMS	SIGNATURES NOMS		SIGNATURES
Santo Sales and Control	LOUVE	CIENNES	
Jean-Philippe SCHWEITZER	flungen.	Laurence LAFONT	
Lydérick WATINE	Lydérick WATINE		
the second secon	MARL	Y-LE-ROI	
Claudia PICON	(84)	Hubert POTHELET	
Jean-François PERRAULT	Thank	Stéphanie THIEYRE	45

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019 Date de réception préfecture : 29/03/2019

# COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MUSEE PROMENADE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25780213200015

POSTE COMPTABLE: SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M. 14

Budget primitif voté par nature

**BUDGET: MUSEE PROMENADE (3)** 

**ANNEE 2019** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

**Sommaire** 

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019 Date de réception préfecture : 29/03/2019

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
	15
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15 17
B1 - Section de lonctionnement - Détail des récettes	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22
	22
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	33
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	bans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrête et signatures  D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sana Ohiat
D2 - Arrêté et signatures	Sans Objet 35
	33

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019 শাস্ত্রমান্ত প্রভাগের প্রকাশ কর্মান্ত বিশ্বাস্থি

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprendate de l'agree de l'agree de l'agree de l'agree de l'agree de l'agree et activité unique érigés en établissements public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

Code INSEE MUSEE PROMENADE Date de télétranomission . 28/08/2018
78372 MUSEE PROMENADE Date de réception préfe Biffe : 29/03/2019
2019

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	23965

Potentiel fiscal	Potentiel fiscal et financier (1)		Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	96.67	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	7.00	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	72.19	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	1050000.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

# I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

Date de télétransmission : 29/03/2019
Date de réception préfectule : 29/03/2019

R

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

# II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Date de réception préfecture : 29 1/03/2019 **VUE D'ENSEMBLE**

**FONCTIONNEMENT** 

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 300 370,09	514 170,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 786 200,09		
ت	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 300 370,09	1 300 370,09		
INVESTISSEMENT					
-		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	801 078,18	497 686,02		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 240 706,89	1 564 249,00		
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)		
T S	(2)	20 149,95	0,00		
R	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 061 935,02	2 061 935,02		
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 362 305,11	3 362 305,11		

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

Date de télétransmission : 29/03/2019
Date de réception préfecture : 29/03/2019

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

\_A2

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	479 266,43	0,00	549 774,19	549 774,19	549 774,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	250 000,00	0,00	287 500,00	287 500,00	287 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 100,00	0,00	3 700,00	3 700,00	3 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	733 366,43	0,00	840 974,19	840 974,19	840 974,19
66	Charges financières	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	735 366,43	0,00	869 974,19	869 974,19	869 974,19
023	Virement à la section d'investissement (5)	386 095,90		415 095,90	415 095,90	415 095,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 800,00		15 300,00	15 300,00	15 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	406 895,90		430 395,90	430 395,90	430 395,90
	TOTAL	1 142 262,33	0,00	1 300 370,09	1 300 370,09	1 300 370,09

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 300 370,09

### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	8 300,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 800,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
73	Impôts et taxes	217 082,00	0,00	216 688,00	216 688,00	216 688,00
74	Dotations et participations	148 556,00	0,00	151 482,00	151 482,00	151 482,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	376 738,00	0,00	407 170,00	407 170,00	407 170,00
76	Produits financiers	1 055,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 170,00	0,00	107 000,00	107 000,00	107 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	379 963,00	0,00	514 170,00	514 170,00	514 170,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	379 963,00	0,00	514 170,00	514 170,00	514 170,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 786 200,09

=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 300 370,09

### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après de l'exercice precédent de l'exerci
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- $(5) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Date de réception préfecture : 2\\$03/2019 SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 000,00	60 000,00	48 000,00	48 000,00	108 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	184 156,00	142 434,24	19 521,76	19 521,76	161 956,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 811 533,00	1 038 272,65	669 266,30	669 266,30	1 707 538,95
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 065 689,00	1 240 706,89	736 788,06	736 788,06	1 977 494,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	2 065 689,00	1 240 706,89	751 788,06	751 788,06	1 992 494,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		49 290,12	49 290,12	49 290,12
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		49 290,12	49 290,12	49 290,12
	TOTAL	2 065 689,00	1 240 706,89	801 078,18	801 078,18	2 041 785,07

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 20 149,95 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 061 935,02

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	504 049,00	514 249,00	0,00	0,00	514 249,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 050 000,00	1 050 000,00	0,00	0,00	1 050 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 554 049,00	1 564 249,00	0,00	0,00	1 564 249,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	7 330,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	1 561 379,00	1 564 249,00	18 000,00	18 000,00	1 582 249,00

Accusé de réception en préfecture

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions Date	de <b>télétr</b> ansmis de réception pr	sion : 2 <del>0/</del> 08/2019 fecture : 29/03/2019 (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	386 095,90	. ,	415 095,90	415 095,90	415 095,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 800,00		15 300,00	15 300,00	15 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		49 290, 12	49 290, 12	49 290,12
Total des recettes d'ordre d'investissement		406 895,90		479 686,02	479 686,02	479 686,02
	TOTAL	1 968 274,90	1 564 249,00	497 686,02	497 686,02	2 061 935,02

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 061 935,02

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

3		
r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
•	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	430 395,90
3	FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

+

# II − PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Date de télétransmission : 29/03/2019 Date de réception préfe¢ture : 2¶03/2019 **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	549 774,19		549 774,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	287 500,00		287 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 700,00		3 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	7 000,00	0,00	7 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	15 300,00	15 300,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	Virement à la section d'investissement		415 095,90	415 095,90
Dé	penses de fonctionnement – Total	869 974,19	430 395,90	1 300 370,09

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

> TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 300 370,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 000,00	0,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	108 000,00	0,00	108 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	161 956,00	0,00	161 956,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 707 538,95	49 290, 12	1 756 829,07
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	épenses d'investissement – Total	1 992 494,95	49 290,12	2 041 785,07

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 20 149,95 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 061 935,02

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019 Date de réception préfecture : 29/03/2019

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

Date de télétransmission : 29/03/2019

Date de réception préfecture : 21/03/2019

# II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 000,00		3 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	36 000,00		36 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	216 688,00		216 688,00
74	Dotations et participations	151 482,00		151 482,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	107 000,00	0,00	107 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
R	Recettes de fonctionnement – Total	514 170,00	0,00	514 170,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 786 200,09

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 300 370,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	18 000,00	0,00	18 000,00
13	Subventions d'investissement	514 249,00	0,00	514 249,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	49 290,12	49 290,12
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		15 300,00	15 300,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		415 095,90	415 095,90
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 582 249,00	479 686,02	2 061 935,02

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 +

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 061 935,02

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019 Date de réception préfecture : 29/03/2019

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

MUSEE PROMENADE - MUSEE PROMENADE - BP - 2019

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

Date de réception préfecture : 21/03/2019

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

art (1) 011 60611 60612 60622	Charges à caractère général	budget précédent (2) 479 266,43	nouvelles (3)	
60611 60612 60622		479 266 43		
60612 60622	Face at annual single-contact		549 774,19	549 774,19
60622	Eau et assainissement	200,00	500,00	500,00
	Energie - Electricité	12 000,00	13 000,00	13 000,00
·	Carburants	700,00	700,00	700,00
60623	Alimentation	200,00	250,00	250,00
60624	Produits de traitement	50,00	50,00	50,00
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 200,00	2 300,00	2 300,00
60636	Vêtements de travail	250,00	600,00	600,00
6064	Fournitures administratives	1 400,00	2 400,00	2 400,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	0,00	4 650,00	4 650,00
6068	Autres matières et fournitures	350,00	8 350,00	8 350,00
611	Contrats de prestations de services	4 650,00	7 700,00	7 700,00
6132	Locations immobilières	6 000,00	29 200,00	29 200,00
6135	Locations mobilières	4 600,00	3 550,00	3 550,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 700,00	8 140,00	8 140,00
615232	Entretien, réparations réseaux	200,00	1 900,00	1 900,00
61524	Entretien bois et forêts	500,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	850,00	800,00	800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	350,00	760,00	760,00
6156	Maintenance	7 500,00	12 700,00	12 700,00
6161	Multirisques	11 800,00	5 300,00	5 300,00
6182	Documentation générale et technique	600,00	600,00	600,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	2 450,00	2 450,00
6188	Autres frais divers	336 286,43	157 274,19	157 274,19
6225		120,00	0,00	
6226	Indemnités aux comptable et régisseurs	· ·	•	0,00
	Honoraires Divers	0,00	1 200,00	1 200,00
6228		2 100,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	15 500,00	15 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	300,00	3 100,00	3 100,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	40 000,00	40 000,00
6238	Divers	11 000,00	41 400,00	41 400,00
6241	Transports de biens	29 600,00	21 650,00	21 650,00
6247	Transports collectifs	500,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 150,00	2 350,00	2 350,00
6262	Frais de télécommunications	2 700,00	4 300,00	4 300,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	350,00	350,00
6281	Concours divers (cotisations)	610,00	650,00	650,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 600,00	4 300,00	4 300,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	9 300,00	9 300,00	9 300,00
6288	Autres services extérieurs	20 150,00	137 400,00	137 400,00
6358	Autres droits	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	250 000,00	287 500,00	287 500,00
6218	Autre personnel extérieur	41 000,00	92 000,00	92 000,00
6331	Versement de transport	2 300,00	2 900,00	2 900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	200,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 900,00	1 800,00	1 800,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	400,00	400,00	400,00
64111	Rémunération principale titulaires	71 100,00	70 000,00	70 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 000,00	3 000,00	3 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	24 200,00	24 000,00	24 000,00
64131	Rémunérations non tit.	46 000,00	35 000,00	35 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00	22 500,00	22 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 500,00	1 700,00	1 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 300,00	4 500,00	4 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 100,00	1 500,00	1 500,00

MUSEE PROMENADE	. MUSEE PROMENADE	- RP - 2010

Accusé de réception en préfecture Pate de réception préfecture : 29/03/2019 Date de réception préfecture : 29/03/201 nouvelles (3) Libellé (1) Pour mémoire Chap / budget précédent (2) art (1) 6458 Cotis. aux autres organismes sociaux 300,00 500,00 500,00 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 1 000,00 1 500,00 1 500,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 700,00 1 000,00 1 000,00 014 Atténuations de produits 0,00 0.00 0.00 4 100,00 65 Autres charges de gestion courante 3 700,00 3 700,00 Redevances pour licences, logiciels, ... 1 200,00 651 0.00 0.00 2 750,00 6531 Indemnités 3 200.00 3 200,00 150,00 6533 500.00 500,00 Cotisations de retraite 656 Frais fonctionnement des groupes d'élus 0,00 0,00 0,00 TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) 733 366.43 840 974.19 840 974.19 = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)66 Charges financières (b) 0.00 7 000.00 7 000.00 0,00 66111 Intérêts réglés à l'échéance 6 200,00 6 200,00 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 0,00 800,00 800,00 67 2 000,00 Charges exceptionnelles (c) 2 000,00 2 000,00 6718 Autres charges exceptionnelles gestion 1 000,00 1 000,00 1 000,00 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs 1 000,00 1 000,00 1 000,00 68 Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6) 0.00 0.00 0.00 022 Dépenses imprévues (e) 20 000,00 20 000,00 0.00 **TOTAL DES DEPENSES REELLES** 735 366.43 869 974.19 869 974.19 = a + b + c + d + eVirement à la section d'investissement 386 095,90 415 095,90 415 095,90 023 15 300,00 042 20 800,00 15 300,00 Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9) 6811 Dot. amort. et prov. Immos incorporelles 20 800,00 15 300,00 15 300,00 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 406 895.90 430 395 90 430 395 90 **D'INVESTISSEMENT** 043 Opérat° ordre intérieur de la section (10) 0.00 0.00 0.00

	<del></del>
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 300 370,09

406 895,90

1 142 262.33

430 395,90

1 300 370,09

430 395,90

1 300 370,09

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	800,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

(= Total des opérations réelles et d'ordre)

- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

Date de télétransmission : 29/03/2019
Date de réception préfecture : 24/03/2019

# III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	8 300,00	3 000,00	3 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 300,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 800,00	36 000,00	36 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	22 000,00	22 000,00
70688	Autres prestations de services	1 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 800,00	14 000,00	14 000,00
73	Impôts et taxes	217 082,00	216 688,00	216 688,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	217 082,00	216 688,00	216 688,00
74	Dotations et participations	148 556,00	151 482,00	151 482,00
744	FCTVA	1 638,00	4 170,00	4 170,00
74748	Participat <sup>o</sup> Autres communes	146 918,00	147 312,00	147 312,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	376 738,00	407 170,00	407 170,00
76	Produits financiers (b)	1 055,00	0,00	0,00
7688	Autres	1 055,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 170,00	107 000,00	107 000,00
7713	Libéralités reçues	2 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	170,00	107 000,00	107 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	786 200,09
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 300 370,09

379 963,00

379 963,00

0,00

0,00

0,00

514 170,00

0,00

0,00

0,00

514 170,00

514 170,00

514 170,00

0,00

0,00

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.

042

043

- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

**TOTAL DES RECETTES REELLES** 

= a+b+c+d

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)

Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)

Opérat° ordre intérieur de la section (9)

- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de réception préfecture : 29/03/2019

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES										
Chap / art (1)	Libellé (1)	Libellé (1) Pour mémoire budget précédent (2)								
010	Stocks	0,00	0,00	0,00						
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	70 000,00	48 000,00	48 000,00						
2051	Concessions, droits similaires	70 000,00	48 000,00	48 000,00						
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00						
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	184 156,00	19 521,76	19 521,76						
21318	Autres bâtiments publics	500,00	500,00	500,00						
2135	Installations générales, agencements	35 000,00	0,00	0,00						
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 600,00	2 000,00	2 000,00						
2161	Oeuvres et objets d'art	75 456,00	0,00	0,00						
2181	Installat° générales, agencements	0,00	3 000,00	3 000,00						
2183	Matériel de bureau et informatique	29 600,00	3 000,00	3 000,00						
2184	Mobilier	36 000,00	6 500,00	6 500,00						
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	4 521,76	4 521,76						
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00						
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 811 533,00	669 266,30	669 266,30						
2313	Constructions	1 755 533,00	647 266,30	647 266,30						
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	56 000,00	10 000,00	10 000,00						
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	12 000,00	12 000,00						

0,00

0,00

0,00

0.00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

2 065 689,00

2 065 689,00

736 788,06

15 000,00

15 000.00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

49 290,12

49 290,12

49 290,12

801 078,18

15 000,00

751 788,06

736 788,06

15 000,00

15 000.00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

49 290,12

49 290,12

49 290,12

801 078,18

15 000,00

751 788,06

2 065 689,00

(= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
	-		+
	RESTES A	REALISER N-1 (11)	1 240 706,89
			+
D 001 SOLDE D'EXECUTION	ON NEGATIF REPORT	E OU ANTICIPE (11)	20 149,95
			=
TOTAL DES DEI	PENSES D'INVESTISS	EMENT CUMULEES	2 061 935,02

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

10

13

16

18

26

27

020

040

041

2313

1641

Total des dépenses d'équipement

Dotations, fonds divers et réserves

Compte de liaison : affectat° (BA,régie)

Total des dépenses financières

Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers

**TOTAL DEPENSES REELLES** 

Opérat° ordre transfert entre sections (7)

Reprises sur autofinancement antérieur (8)

TOTAL DEPENSES D'ORDRE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

Participat° et créances rattachées

Autres immobilisations financières

Subventions d'investissement

Emprunts et dettes assimilées

Emprunts en euros

Dépenses imprévues

Charges transférées (9)

Constructions

Opérations patrimoniales (10)

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019 Date de réception préfecture : 29/03/2019

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019 Date de réception préfe¢ture : 2₽/р3/2019

# III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	504 049,00	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	339 049,00	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	165 000,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 050 000,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	1 050 000,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	1 554 049,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 330,00	18 000,00	18 000,00	
10222	FCTVA	5 330,00	3 000,00	3 000,00	
10251	Dons et legs en capital	2 000,00	15 000,00	15 000,00	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	7 330,00	18 000,00	18 000,00	
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	1 561 379,00	18 000,00	18 000,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	386 095,90	415 095,90	415 095,90	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	20 800,00	15 300,00	15 300,00	
28031	Frais d'études	100,00	101,82	101,82	
28051	Concessions et droits similaires	126,00	282,00	282,00	
28135	Installations générales, agencements,	6 264,00	<i>5 444,50</i>	5 444,50	
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 393,00	1 295,00	1 295,00	
28181	Installations générales, aménagt divers	1 567,00	1 567,00	1 567,00	
28182	Matériel de transport	1 210,00	1 2 10,00	1 210,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	195,00	1 045,20	1 045,20	
28184	Mobilier	6 879,00	699,14	699,14	
28188	Autres immo. corporelles	3 066,00	3 655,34	3 655,34	
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	406 895,90	430 395,90	430 395,90	
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	49 290,12	49 290,12	
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	49 290,12	49 290, 12	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	406 895,90	479 686,02	479 686,02	
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 968 274,90	497 686,02	497 686,02	
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	1 564 249,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 061 935,02

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

# MUSEE PROMENADE - MUSEE PROMENADE - BP - 2019 Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019

Date de réception préfecture : 29/03/2019

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI  $041 = RI \ 041$ .
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Page 21

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		В
DETAIL DES CHADITRES D'OREDATION D'EQUIDEMENT	I I	ВЗ
III – VOTE DU BUDGET	Date de réception préfe	ture : 2 <b>9/</b> 03/2019
	Data de télétronomicoio	00/02/2040

Cet état ne contient pas d'information.

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		rigine du contrat		-,					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 050 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 050 000,00									
	La Banque Postale Crédit Mutuel	17/12/2018 18/12/2018	16/01/2019	16/04/2019 28/02/2019	750 000,00 300 000,00	F F	Taux Fixe Taux Fixe	0,220 1,650	0,220 1,650	EUR EUR	T T	F F	N N	A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat	l <sub>.</sub>					<del>sion : 29/03</del> éfecture : 29	03/2019 29/03/2019				
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité  de  rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00													
1681 Autres emprunts (total)					0,00													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00													
1687 Autres dettes (total)					0,00													
Total général					1 050 000,00													

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

# A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				<u>ORTAR HATOI</u>			s et dettes au 01/01		/ / /			
·							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 050 000,00					0,00	6 181,85	0,00	762,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 050 000,00					0,00	6 181,85	0,00	762,33
	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	750 000,00 300 000,00	3,00 20,00	F F	Taux Fixe Taux Fixe	0,220 1,650	0,00 0,00	1 237,50 4 944,35	0,00 0,00	340,76 421,57
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

Emprunts et de						s et dettes au 01/01	/N	_		Date de réception préfecture : 29/03		
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercie	e	
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,0	0,00	0,00
Total général		0,00		1 050 000,00					0,00	6 181,8	5 0,00	762,33

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019

Date de télétransmission : 29/03/2019
Date de réception préfecture : 29/03/2019

### **IV - ANNEXES**

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

### A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019

Date de télétransmission : 29/03/2019

Date de réception préfecture : 29/03/2019

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

## A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	1 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
V	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

# IV – ANNEXES

Date de télétransmission : 29/03/2019
Date de réception préfecture : 21/03/2019

# ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

А3

## A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2017-06-01
CGCT): 720.00 €	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
(linéaire, dégressif, variable)			
variable)	Immobilisation inférieure ou égale à 600 HT	1	01/06/2017
	Logiciels	2	01/06/2017
	Frais d'études	5	01/06/2017
			01/06/2017
	Frais de recherche et de developpement	5	
	Voitures	5	01/06/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	01/06/2017
L	Mobilier	6	01/06/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	01/06/2017
L	Matériel informatique	3	01/06/2017
L	Matériels classiques	10	01/06/2017
L	Coffre-fort	10	01/06/2017
L	Installations et appareils de chauffage	10	01/06/2017
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	01/06/2017
L	Appareils de laboratoire	10	01/06/2017
L	Equipements de garage et ateliers	10	01/06/2017
L	Equipements des cuisines	10	01/06/2017
L	Equipements sportifs	10	01/06/2017
L	Installations de voirie	10	01/06/2017
L	Plantations	20	01/06/2017
L	Autres agencements et aménagement de terrains	20	01/06/2017
L	Matériel espaces verts	5	01/06/2017
L	Matériels audiovisuel	5	01/06/2017
L	Matériel muséographique	10	01/06/2017
L	Matériel pédagogique	5	01/06/2017

MUSEE DOMENADE, MUSEE DOMENADE, DD. 2040	
MUSEE PROMENADE - MUSEE PROMENADE - BP - 2019 Accusé de réception en pre 078-257802132-20190329	-190319-3-DE
IV – ANNEXES Date de réception préfectu	re : 29 <b>/\/</b> 8/2019
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	15 000,00	I 15 000,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	15 000,00	15 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	15 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	15 000,00	1 240 706,89	20 149,95	1 275 856,84

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

	Date de télétransmission : Date de réception préfectu	23/03/2013
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	S	A6.2

# **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	433 395,90	III 433 395,90
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	3 000,00	3 000,00
10222	FCTVA	3 000,00	3 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	430 395,90	430 395,90
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	101,82	101,82
28051	Concessions et droits similaires	282,00	282,00
28135	Installations générales, agencements,	5 444,50	5 444,50
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 295,00	1 295,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 567,00	1 567,00
28182	Matériel de transport	1 210,00	1 210,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 045,20	1 045,20
28184	Mobilier	699,14	699,14
28188	Autres immo. corporelles	3 655,34	3 655,34
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	415 095,90	415 095,90

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	433 395,90	1 564 249,00	0,00	0,00	1 997 644,90

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 275 856,84
Ressources propres disponibles	IV 1 997 644,90

IUSEE PROMENADE - MUSEE PROMENADE - BP - 2019		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DF		
Solde	V = IV - II (6)	Date de télétransmission : 29/23/2/88/906		
<u> </u>	-	Date de reception prefecture : 23/03/2019		

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE Date de télétransmission : 29/03/2019

Date de télétransmission : 29/03/2019

Pate de réception prétecture : 29/03/2019

# IV – ANNEXES

### **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

### C1

### C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 1ère classe	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

	Date de reception prefecture. 29/03/2019
IV – ANNEXES	IV
IV - ANNEXES	1 V
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

0. 21/11 20 1 21/00 11/11 (Guille)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché de conservation du patrimoine	Α	CULT	379.0	0,00	3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
  - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
  - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
  - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
  - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

    3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
  - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
  - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
  - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
  - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
  - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
  - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
  - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20190329-190319-3-DE

IV – ANNEXES	Date de télétranemission : 20 Date de réception préfecture	010012010
ARRETE ET SIGNATURES		D2

Nombre de membres en exercice : 8 Nombre de membres présents : 5 Nombre de suffrages exprimés : 7

VOTES:
Pour: 7
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 12/03/2019

Présenté par Jean-François PERRAULT (1), A Hôtel de ville de Marly Le Roi, le 19/03/2019 Jean-François PERRAULT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget primitif 2019 A Marly Le Roi, le 19/03/2019 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Claudia PICON	
Jean-François PERRAULT	
Jean-Philippe SCHWEITZER	
Lydérick WATINE	
Stéphanie THIEYRE	

Certifié exécutoire par Jean-François PERRAULT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical.

## MUSEE PROMENADE / CS - 190319-3

# Budget primitif 2019 du Musée Promenade Note de synthèse budgétaire

Le budget primitif, voté annuellement, constitue la prévision des dépenses et des recettes pour l'année. Le budget 2019 a été voté le 19 mars 2019 dans le cadre des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu le 30 janvier 2019.

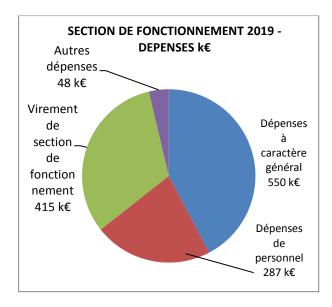
Le Syndicat Intercommunal du Musée Promenade est un syndicat à vocation unique. Le Musée conserve, étudie et valorise, pour le public ses collections qui couvrent la période allant du XVIIe au XIXe siècle.

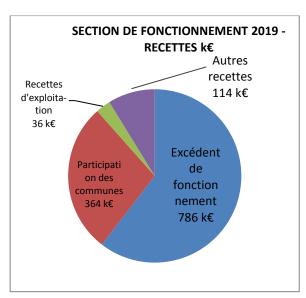
Le budget 2019 a été réalisé en intégrant les résultats constatés dans le compte administratif prévisionnel 2018 du Syndicat Intercommunal du Musée Promenade, validé par le comptable public.

Le Musée a été victime de deux inondations au cours de l'année 2016. Au cours de l'année 2019, le syndicat va entreprendre des travaux de rénovation et de réaménagement des espaces et va, en parallèle, préparer la réouverture au public prévue pour octobre 2019.

### I. <u>Section de fonctionnement</u>

Le budget de fonctionnement s'élève à 1 300 k€. Les dépenses et les recettes se répartissent de la façon suivante :





# II. <u>Section d'investissement</u>

Le budget d'investissement s'élève à 968 k€.

Le Syndicat, suite au sinistre du mois d'octobre 2016 et dans le cadre de sa future réouverture, procèdera à des travaux de rénovation et de transformation du Musée. Le montant de ces derniers va peser sur les dépenses de travaux et des divers investissements.

La section d'investissement se présente comme suit :

